



POLLUTION

ING Car Lease neutralise le CO₂

Un bilan CO₂ neutre pour la flotte automobile, telle est la proposition que fait ING Car Lease à ses clients.

Le « Petit Poucet » des loueurs longue durée en France, ING Car Lease, filiale d'ING Bank, se développe et a des idées. Aujourd'hui classé autour de la 6^e place des spécialistes de la LLD, cette société vient d'engager une politique commerciale affirmée, après une année 2009 de transition. Désormais pilotée par l'ancien patron de DCS Fleet, Olivier Monot, la structure ING Car Lease France vise les 10.000 commandes en 2010 et a pour objectif de disposer d'une flotte de 35.000 voitures sur la route en 2014.

L'une des idées nouvelles d'ING Car Lease est de proposer un bilan CO₂ neutre, grâce un dispositif de compensation des émissions, pour une flotte de véhicules.

« En complément à l'écoconduite, cette démarche vise à compenser les émissions encore produites par les véhicules, pour parvenir à un bilan CO₂ neutre ; un engagement baptisé Ecofleet, qui a un coût, et qui est obtenu avec le partenaire d'ING Car Lease France, Climat Mundi, acteur français n°1 sur le secteur des bilans carbone », explique Eric Lelarge, directeur commercial d'ING Car Lease France.

Prenons l'exemple d'un véhicule émettant 115g de CO₂ par kilomètre. Pour ce véhicule, la contribution Ecofleet serait de 0,24 euro (HT) les 100km, intégrable au loyer. La filiale française du loueur, à l'ori-

gine de cette offre, donne l'exemple en compensant les émissions de CO₂ de sa propre flotte, c'est-à-dire en finançant à hauteur de ses propres émissions des projets souvent destinés à la production d'énergie renouvelable. Ces derniers sont tous validés par la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Les projets sélectionnés peuvent être, par exemple, des barrages hydroélectriques, des installations de géothermie, etc.

« Une telle démarche ne peut être entamée avec une société que si celle-ci associe la démarche Ecofleet à l'ensemble de sa flotte.

Outre les entreprises engagées dans une démarche environnementale, cette offre pourra intéresser des sociétés encouragées par leurs clients, dans le cadre d'un appel d'offres notamment, à réaliser des actions concrètes et mesurables en faveur de la planète.

« Aujourd'hui, une cinquantaine de véhicules de la flotte gérée par ING Car Lease sont dans cette démarche et obtiendront, en fin de contrat, un certificat de Climat Mundi, dont le registre carbone est audité annuellement par Bureau Veritas, attestant du fait que la totalité des émissions de CO₂ liées à l'utilisation du véhicule a bien été compensée », ajoute Eric Lelarge, avant de conclure : « Rapidement, nos clients qui adhèrent au programme Ecofleet ne parlent plus de coût mais d'investissement. »

À terme, ING Car Lease espère que 20 % des véhicules qui seront mis sur route par la société seront compensés. La société gère aujourd'hui un parc de 23.500 voitures en France.